

RAPPORT N° 97/4-47
au Conseil Municipal

OBJET

EXTENSION DU RESEAU DE DISTRIBUTION EP
DU CHEMIN DU PITON A BOIS-DE-NEFLES (1ERE TRANCHE)

APPROBATION DU PROJET
AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES

La zone de distribution d'eau potable du Réservoir du Piton à Bois-de-Nèfles (zone comprise entre les altitudes 560 m et 390 m) comporte un réseau dont la canalisation principale de distribution (acier diamètre 125 mm) vétuste et saturée ne permet plus répondre à l'évolution des besoins.

Il s'avère nécessaire de procéder au renouvellement et au renforcement de cette canalisation dont une première tranche peut être limitée au tronçon compris entre le réservoir du Piton Bois-de-Nèfles et le Chemin des Cannes.

Les travaux projetés comprennent :

- l'exécution de fouilles et pose de canalisation en fonte ductile de diamètre 200 mm sur 650 ml environ ;
- la mise en place d'un dispositif de protection comprenant :
 - * un réducteur de pression DN 150 mm sous regard,
 - * un vidange DN 60 mm ;
- le report des branchements particuliers existants actuellement sur la canalisation à désaffecter (trente-trois unités) ;
- les raccordements en amont et en aval sur le réseau existant.

Le coût des travaux est estimé à 850 000 F HT -dépenses qui seront imputées sur le Budget Annexe de l'Eau-.

Je vous demande donc :

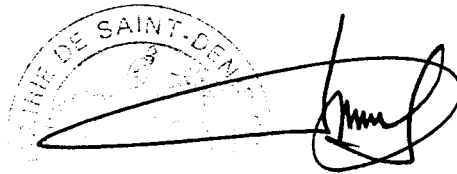
- d'approuver le projet ;

RAPPORT N° 97/4-47

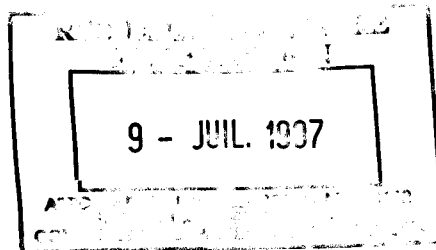
- de m'autoriser :
 - * à lancer un appel d'offres ;
 - * à passer un marché avec l'entreprise retenue par la Commission chargée de l'ouverture des plis ;
 - * à traiter par marché négocié, en cas d'appel d'offres infructueux ;
 - * à solliciter des subventions auprès des instances susceptibles de participer au financement de l'opération.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE
Michel TAMAYA



A circular stamp with the text "MAIRE DE SAINT-DENIS" is partially visible behind a handwritten signature in black ink.



DELIBERATION N° 97/4-47
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 27 juin 1997

OBJET

**EXTENSION DU RESEAU DE DISTRIBUTION EP
DU CHEMIN DU PITON A BOIS-DE-NEFLES (1ERE TRANCHE)**

**APPROBATION DU PROJET
AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (ancien Code des Communes) ;

Sur le RAPPORT N° 97/4-47 du Maire ;

Vu le rapport de Gilbert GERARD, 11ème Adjoint, présenté au nom des Commissions Vie Quotidienne, et Entreprise Municipale/ Finances ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Approuve le projet de renforcement du réseau de distribution d'eau potable du Chemin du Piton à Bois-de-Nèfles (1ère tranche).

ARTICLE 2

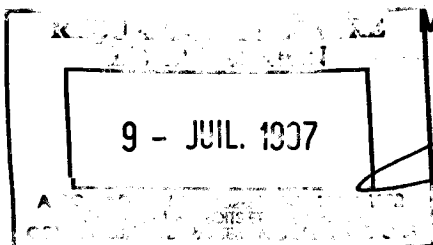
Autorise le Maire :

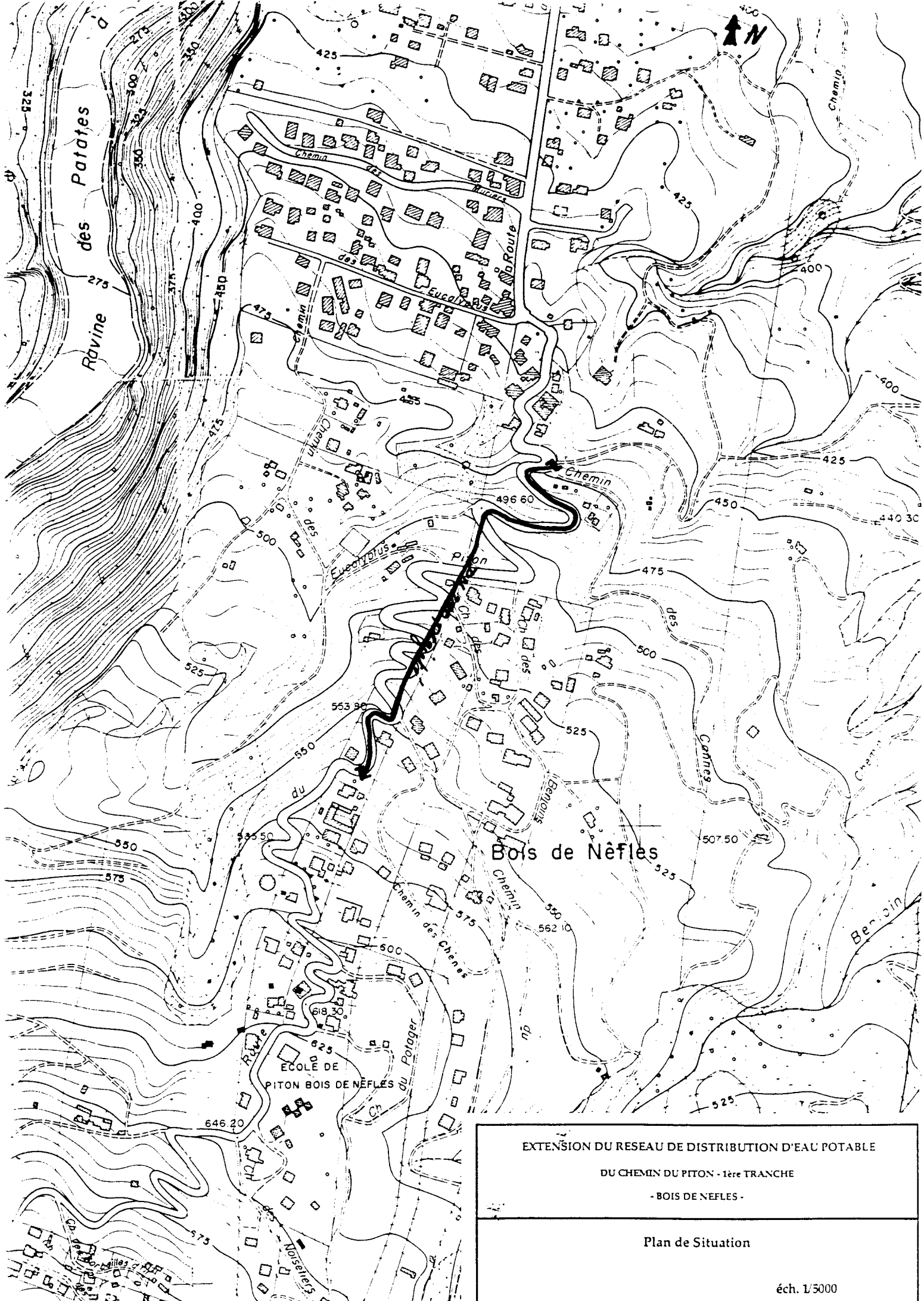
- * à lancer un appel d'offres et à passer un marché avec l'entreprise retenue par la Commission chargée de l'ouverture des plis ;
- * en cas d'appel d'offres infructueux, à traiter par marché négocié ;
- * à solliciter des subventions auprès des instances susceptibles de participer au financement de l'opération.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le

LE MAIRE

Michel TAMAYA





EXTENSION DU RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE
DU CHEMIN DU PITON - 1ère TRANCHE
- BOIS DE NÊFLES -

Plan de Situation
éch. 1/5000